

Monographie n°12

L'ÉDUCATION DANS TOUTES SES FONCTIONS

Ligue de l'enseignement

MISSION
MOUVEMENT LAÏQUE D'ÉDUCATION POPULAIRE,
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT AGIT DANS LES DOMAINES
DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE, DU SPORT,
DU NUMÉRIQUE, DU SOCIAL, DU MÉDICOSOCIAL
ET DU TOURISME SOCIAL, PAR L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF.



Créé en **1866**
30 000 associations membres
1,5 millions adhérents
200 salariés au national, **6 000** ETP sur l'ensemble du territoire, comprenant les animateurs d'accueil de loisirs
103 fédérations départementales et **13** unions régionales

Budget **124 M€**



FONCTIONS

La fonction première est celle de la mise en réseau via la mobilisation des compétences développées par l'ensemble des acteurs du réseau Ligue, tant dans les domaines éducatifs, que de l'accompagnement à l'engagement associatif. Sont développés des outils et des stratégies d'ingénierie et d'opérateur. Les fonctions de plaidoyer et de mise en réseau sont mises en œuvre de manière concertée afin de garantir un développement cohérent. En coopération avec ses Fédérations départementales et Unions régionales, la Ligue accompagne le pilotage de projets.

FINALITÉS
SE RENFORCER
INFLUENCER
INNOVER



- PLAIDOYER
- MISE EN RÉSEAU ET ANIMATION
- INGÉNIERIE
- PILOTAGE DE PROJETS
- ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
- FONCTION OPÉRATEUR



EXEMPLES D'ACTIVITÉS

PLAIDOYER	MISE EN RÉSEAU ET ANIMATION	INGÉNIERIE	PILOTAGE DE PROJETS	ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ	FONCTION OPÉRATEUR
Prises de positions sur les thèmes éducatifs, temps péri et extra scolaires	Réunions nationales - Journées d'échanges inter-fédérations	Formation sur des thématiques nécessaires au développement fédéral (Appui à la vie associative, éducation au numérique...)	« Lire et faire Lire » avec l'UNAF : rencontres intergénérationnelles autour de la lecture	Primo-accompagnement (Conseil, redirection vers d'autres structures)	Infrep : institut de formation de la Ligue de l'enseignement
- Intégration dans le travail de collectifs (CNAJEP, Le Mouvement associatif...)	- Groupes de travail permanents sous forme de comités nationaux thématiques	- Centre de ressources à la vie associative	- D-Codeurs : l'inclusion numérique pour les personnes éloignées	- Impact emploi pour les associations employeuses (Dispositif de soutien mis en place par l'URSSAF)	- Assurance Apac
- Semaines d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme	- Accompagnement à l'engagement volontaire des jeunes (Partenariat avec le Réseau National des Juniors Associations)	- Appui comptabilité et RH	- Mobilisation des jeunes par le service civique		- Coordination Service Civique
					- Organisation du Salon européen de l'éducation

Les programmes d'action déployés concrétisent la volonté de favoriser l'engagement des citoyens, notamment de la jeunesse. En ce sens, la Ligue est le premier réseau associatif d'accueil de jeunes en Service civique. Elle fait aussi de la vie associative son engagement prioritaire.

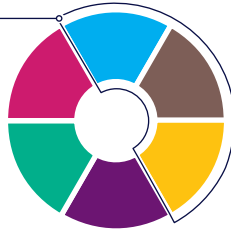


RÉSEAU TERRITORIAL

Le centre confédéral a pour mission d'accompagner les Fédérations départementales en facilitant la mise en réseau, et en répondant à leurs besoins en termes de formation et d'outillage. Il en va de même concernant les organisations régionales du mouvement. Les actions sont portées par les Fédérations départementales à destination de leurs membres, et sont coordonnées par l'échelon national.

Porter un plaidoyer national, faire de l'ingénierie pour les Fédérations est la vocation du confédéral. **Par ailleurs, le centre confédéral a une fonction d'opérateur moins marquée qu'une grande partie des fédérations départementales ; ces dernières gèrent par exemple des centres de vacances.**

Fonctions dominantes à échelle nationale

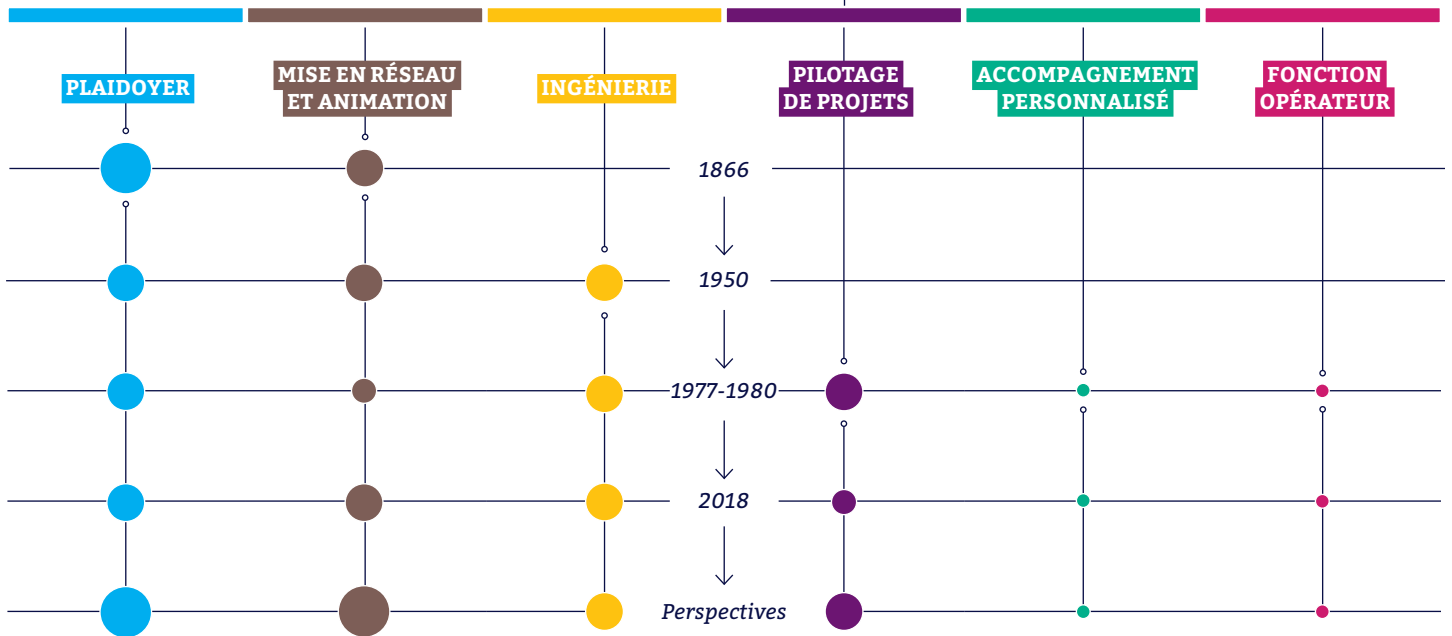


Fonctions dominantes à échelle territoriale



ÉVOLUTION

à échelle nationale



Historiquement, La Ligue de l'Enseignement a eu un rôle important dans la structuration et le développement du mouvement d'éducation populaire, ce qui lui a valu de porter un plaidoyer fort.

Il a d'abord consisté à défendre la mise en place d'une école publique, obligatoire et laïque, et à promouvoir la nécessité d'une éducation complémentaire de celle de l'école publique. Aujourd'hui, la perspective est d'intégrer fortement les adhérents dans les projets des Fédérations pour amplifier la mise en réseau. Celle-ci permettra ainsi de dynamiser le plaidoyer et d'avoir une parole identifiée et forte.